



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, jeudi 08 octobre 2015

Immigration : nominations au sein de l'Observatoire de l'immigration à Mayotte

Un observatoire de l'immigration a été créé à Mayotte le 19 août 2015 dans le cadre de la politique de l'immigration. Chargé d'évaluer l'application de la politique de régulation des flux migratoires et les conditions d'immigration à Mayotte, le décret n° 2015-1016 du 18 août 2015 en fixe la composition. 24 membres sont désignés en qualité, les 5 autres membres étant :

- un représentant de la chambre de métiers et de l'artisanat
- un représentant de la chambre de commerce et d'industrie
- trois personnes qualifiées désignées par le préfet

Le jeudi 8 octobre, Monsieur Seymour Morsy, Préfet de Mayotte, a décidé de nommer, au titre des personnes qualifiées, M. Félicien PEANO, représentant de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) à Mayotte, M. Nadjim AHAMADA, bâtonnier de l'ordre des avocats de Mayotte et Mme Marie CHARIFOU, présidente de la Cimade.

L'observatoire de l'immigration se réunit une fois par semestre, sur convocation de son président. Il peut proposer au Gouvernement les mesures d'adaptation rendues nécessaires par les caractéristiques locales. Sur l'initiative de son président, il peut également auditionner des personnalités extérieures.

La mise en place effective de ce nouvel outil s'inscrit dans la lignée des orientations fixées par l'État à Mayotte, notamment à travers une maîtrise des flux migratoires